

Animateur enfance - jeunesse (h/f)

Offre n° O044240702002046

Publiée le 02/07/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DU PELLERIN

Rue du Docteur Gilbert Sourdille
44640 LE PELLERIN

Lieu de travail : LE PELLERIN

Poste à pourvoir le : 01/08/2024

Date limite de candidature : 01/08/2024

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 12 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. C

Métier(s) : [Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps non complet, 9h20 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Débutant

Descriptif de l'emploi :

Aux portes du Pays de Retz et à mi-chemin entre Nantes et les plages de la Côte de Jade, Le Pellerin compte parmi les 24 communes de Nantes-Métropole. Ville nature, longeant la Loire sur près de 18 km, mais aussi ville active. Le Pellerin s'engage au quotidien pour dynamiser son territoire de 5.500 habitants, à travers ses actions et son développement. Placés sous la direction du responsable du service Enfance Jeunesse Education et sous l'autorité fonctionnelle du coordonnateur scolaire et périscolaire, La collectivité du Pellerin recrute par un animateur ou animatrice d'accompagnement périscolaire, agent contractuel relevant de la catégorie C sur la pause méridienne et l'accueil périscolaire auprès d'un public 3 - 6 ans.

Missions / conditions d'exercice :

- Accueillir, accompagner et encadrer les enfants durant le Temps méridien (animation ludiques et service à table)
- Accompagner les enfants sur le temps du repas et surveiller les enfants sur la cour
- Comptabiliser les enfants
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités éducatives en lien avec le projet pédagogique.
- Accueillir et encadrer un groupe d'enfants dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Participer aux différentes réunions en lien avec la mission
- Participer à la mise en œuvre du projet d'animation

Profils recherchés :

- BAFA ou CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance apprécié (CAP AEPE)
- Débutant accepté
- Accueillant, patient, créatif et dynamique
- Connaissance du rythme de l'enfant
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité, organisation, force de propositions
- Ponctualité.

Temps de travail hebdomadaire effectif sur la période scolaire : 11h05/semaine
+ 36h de temps de réunion d'équipe afin de préparer des activités et organiser le fonctionnement (les réunions sont programmées sur les lundis ou jeudis matins – un calendrier est communiqué à l'agent). Temps de travail annualisé : 9h20 hebdomadaires sur 12 mois.

Particularités : journée découpées liées au poste,
11h35-13h25 (durée = 1h50min) les lundis, mardis, jeudis et vendredis
16h15-17h30 les lundis, mardis et vendredis

Possibilité de remplacements ou de renforts en animation, et/ou de missions d'entretien des locaux,
remplacement ATSEM si titulaire CAP AEPE

Contact

Informations complémentaires :

Les CV et Lettres de Motivations sont à envoyer par mail à ressourceshumaines@ville-lepellerin.fr (ou par courrier à Monsieur le Maire, Mairie du Pellerin, rue du Dr. Sourdille, 44640 Le Pellerin)
Renseignement uniquement par mail à enfancejeunesse@ville-lepellerin.fr

Page de candidature en ligne : [http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o044240702002046-
animateur-enfance-jeunesse](http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o044240702002046-animateur-enfance-jeunesse)

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent

accéder à cet emploi par voie contractuelle.